# REGLEMENTS DES ACCESSIONS & DESCENTES DES CHAMPIONNATS « LIBRES SENIORS » SAISON 2026/2027

NOTAS

Dans toutes les divisions, si des vacances éventuelles apparaissaient pour différents motifs (pas ou moins de descente(s) de Ligue, non engagement, etc.), les places devenues vacantes seront attribuées, dans l'ordre ă :

1 - la ou les équipes les mieux classées de celles qui devaient initialement descendre, à l'exception de l'équipe classée à la dernière place, les équipes occupant le même rang dans des groupes différents étant le cas échéant départagées:

Au meilleur quotient résultant de la division du nombre de points - obtenus au classement définitif, pénalités incluses - par le nombre de matchs disputés ;

En cas d'égalité, au meilleur quotient des buts pour et contre.

2 - la ou les équipes les mieux classées de la division inférieure suivant celle(s) accédant normalement, les équipes occupant le même rang dans des groupes différents étant le cas échéant départagées :

Au meilleur quotient résultant de la division du nombre de points - obtenus au classement définitif, pénalités incluses - par le nombre de matchs disputés ;

En cas d'égalité, au meilleur quotient des buts pour et contre.

Il en sera de même si une équipe :
- Renonce à l'accession,
- Retire son engagement avant le début de la compétition,

-Ou ne peut accéder à la division ou série supérieure par suite de l'application d'une disposition réglementaire,
Étant entendu que chaque groupe devra délivrer au moins une équipe accédante, classée dans la première moitié de son championnat.

En ce qui concerne les championnats de dernière division, il est précisé que dans le cas où plusieurs équipes d'un même club sont engagées, seule l'équipe identifiée en premier par son club en début de saison, telle que figurant sur les calendriers, peut accéder à la division supérieure.

*Exemple pour les équipes1-2-3et4 d'un même club: seule l'équipe numéro1 peut prétendre ă l'accession*

Il est rappelé que, les équipes constituées en entente (si elle est renouvelée chaque saison) peuvent accéder jusqu'ă la division supérieure du DFSM.

Enfin, il est rappelé que les équipes devront être en règle avec les dispositions des articles 4 & 11desRèglementsdescompétitionsduD.F.S.M.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors.
Ainsi, par exemple, dans le cas d'une constitution de championnat, en application du présent règlement dont le nombre de participants se révèle trop faible pour en conserver tout l'intérêt sur la durée de la saison, la Commission se réserve le droit, sous le contrôle du Bureau et du Comité de Direction du D.F.S.M, de modifier le nombre d'équipes accédant, voire la structure des niveaux de championnats de la catégorie concernée.

## SENIORS APRES MIDI D1.

**Accessions en R3**.
Les deux premiers de chaque groupe plus le meilleur troisième, au quotient résultant de la division du nombre de points obtenus au classement définitif, pénalités incluses, par le nombre de matchs disputés ; en cas d'égalité, au meilleur quotient des buts pour et contre, soit 7 équipes.

**Descentes en D2**.

**Cas de 6 descentes de Régional 3**
Descendent en D2, les équipes classées 11éme et 12éme des trois groupes.

**Cas de 7 descentes de Régional 3**
Descendent en D2, les équipes classées 11ème et 12éme des 3 groupes et la plus mauvaise équipe classée 10ème au quotient.

**Cas de 8 descentes de Régional 3**
Descendent en D2, les équipes classées 11ème et 12ème des 3 groupes et les deux plus mauvaises équipes classées 10ème au quotient.
.

## SENIORS APRES MIDI D2

**Accessions en D1 :** Le premier de chaque groupe.

**Descentes en D3.**

**Cas de 08 descentes de seniors après-midi D1**
Descendent en D3, les équipe classées dernières de chaque groupe et les deux plus mauvaises équipes classées avant dernière des six groupes au quotient.

**Cas de 07 descentes de seniors après-midi D1**
Descendent en D3, les équipe classées dernières de chaque groupe et la plus mauvaise équipe classée avant dernière des six groupes au quotient.

**Cas de 06 descentes de seniors après-midi D1**
Descendent en D3 l'équipe classée dernière de chaque groupe.

## SENIORS APRES MIDI D3

**Accessions en D2 :** Le premier de chaque groupe et le meilleur deuxième des trois groupes au quotient

**Descentes en D4.**
Les équipes classées à la dernière place de chaque groupe.

## SENIORS APRES MIDI D4

**Accessions en D3 :** le premier de chaque groupe et les trois meilleures équipes classées 2ème de chaque groupe au quotient

**Pas de descentes.**

## SENIORS MATIN D1

**Pas d'accession.**

**Descendent en D2** Les équipes classées à la dernière place de chaque groupe, et la plus mauvaise équipe classée avant dernière des trois poules au quotient.

## SENIORS MATIN D2

**Accessions en Seniors Matin D1:** Les équipes classées premières de chaque groupe.

Descendent en Seniors Matin D3 : le dernier de chaque groupe et la plus mauvaise équipe classée 9eme des cinq groupes au quotient.

## SENIORS MATIN D3

**Accessions en Seniors Matin D2:** Le premier de chaque groupe.

**Pas de descentes.**

****

## SENIORS VETERANS

**VETERANS Critérium:**
**Pas d'Accession/Pas de Descente**

Courriel:district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siègesocial2rueBellanger76190Yvetot